

PROCÈS-VERBAL
DE LA DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
TENUE LE 16 NOVEMBRE 2004 À 19 H 15
AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

PRÉSENCES :

École des Chutes (Shawinigan)	Manon Trudel
École du Rocher (Grand-Mère)	Pierre Lavergne
École inst. Centrale (Saint-Mathieu), Saint-Joseph (St-Gérard-des-Laurentides), Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie)	Lucie Gélinas
École inst. de la Jeune-Relève, Immaculée-Conception, Saint-Jacques (Shawinigan)	Robert Vadeboncoeur
École inst. de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban) Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables), Masson (Sainte-Thècle)	Sylvie Huot
École inst. des Vallons (Saint-Paulin, Notre-Dame-de-la- Joie (Saint-Barnabé), Notre-Dame-des-Neiges (Charette)	Hélène Dion
École inst. La Croisière (Saint-Séverin), Plein Soleil (Hérouxville), Primadel (Saint-Adelphe)	Isabelle Thiffeault
École inst. Sacré-Cœur, Saint-Louis, Sainte-Élisabeth (Saint-Alexis-des Monts)	Chantal Joly
École inst. Saint-Charles-Garnier, Saint-Joseph (Shaw.)	Sylvie Francoeur
École inst. Saint-Georges (Dominique-Savio, Notre-Dame) (Saint-Georges-de-Champlain)	Line Trépanier
École inst. Saint-Paul, Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)	Sylvie Francoeur
École Laflèche (Grand-Mère)	Renée Lépine
École Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)	Danny Bouard
École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)	Pauline Dallaire
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Yves Lapointe

ABSENCES :

École Centrale (La Tuque)	(aucun représentant)
École Champagnat (La Tuque)	(aucun représentant)
École inst. Antoine-Hallé, de Sainte-Flore, Saint-Paul (Grand-Mère)	Laurence Viry (motivée)
École inst. de la Vallée-de-Mékinac (St-Roch-de-Mékinac)	(aucun représentant)
La Providence (Saint-Tite)	
École inst. Lac-à-la-Tortue (Jacques-Cartier, Notre-Dame)	(aucun représentant)
École inst. Saint-André, Saint-Georges (Shawinigan-sud)	Nathalie Paquette
École Jacques-Buteux (La Tuque)	(aucun représentant)
École Marie-Médiatrice (La Tuque)	Martine Caron
École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)	Jeanne Chateauvert
École Sainte-Marie (Saint-Boniface)	Justine Dupuis (motivée)
École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)	Maryse Vallée

SUBSTITUTS :

École inst. Centrale (Saint-Mathieu), Saint-Joseph (St-Gérard-des-Laurentides), Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie) Josée Lavoie

École inst. La Croisière (Saint-Séverin), Plein Soleil (Hérouxville), Primadel (Saint-Adelphe) Julie Blais

École Sainte-Marie (Saint-Boniface) Stéphane Roof

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage Alain Gervais

Sont aussi présents, messieurs Jean-Pierre Hogue, directeur général et Claude Leclerc, directeur général adjoint à la Commission scolaire de l'Énergie.

Madame Karine Roy, secrétaire du comité, est également présente, ainsi que madame Nicole Marchand à titre de soutien administratif.

02.01 PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Madame Sylvie Francoeur, présidente, souhaite la bienvenue aux membres.

02.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 16 1104 : Madame Manon Trudel propose l'adoption de l'ordre du jour:

02.01 Présences et mot de bienvenue.

02.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

02.03 Présence de messieurs Jean-Pierre Hogue, directeur général et Claude Leclerc, directeur général adjoint à la Commission scolaire de l'Énergie.

02.04 Lecture et adoption du procès-verbal du 12 octobre 2004 et suivi.

02.05 Nomination de deux délégués au Regroupement régional des comités de parents (RRCP), section 04-17 et d'un substitut.

02.06 Correspondance.

02.07 Période réservée à l'assistance.

02.08 Rapport de la trésorière.

02.09 Rapport des commissaires parents.

02.10 Rapport du représentant du comité EHDAA.

02.11 Rapports des conseils d'établissement et questions des membres.

02.12 Rapport des représentants à la RRCP section 04-17.

02.13 Rapport de la représentante du transport scolaire.

02.14 Autres sujets s'il y a lieu :

- Social de décembre

- Secrétariat du comité de parents

- Retour sur la conférence des policiers

02.15 Évaluation de la rencontre.

02.16 Prix de présence.

02.17 Date de la prochaine rencontre.

02.18 Levée de l'assemblée.

Adopté unanimement

Adoption de
l'ordre du jour

02.03

PRÉSENCE DE MESSIEURS JEAN-PIERRE HOGUE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CLAUDE LECLERC, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT À LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE

La présidente du comité de parents madame Sylvie Francoeur remercie de leur présence messieurs Jean-Pierre Hogue, directeur général et Claude Leclerc, directeur général adjoint à la Commission scolaire de l'Énergie, et invite monsieur Hogue à ouvrir la discussion.

Tout d'abord, monsieur Hogue remercie madame Francoeur de l'invitation. Il souligne qu'il leur est toujours agréable, à monsieur Leclerc ainsi qu'à lui-même, de venir rencontrer les membres du Comité de parents. Monsieur Hogue profite également de l'occasion pour remercier tous les membres pour leur implication bénévole et leur assiduité au fil des ans et il souligne le plaisir de voir chaque année de nouveaux membres se joindre au comité et leur souhaite la bienvenue.

Ensuite, monsieur Hogue donne des précisions sur l'origine, le contenu et la raison d'être du plan stratégique 2004-2007 et du plan opérationnel 2004-2007 qui en découle. En relation avec la réforme, le plan stratégique est exigé par la loi, il sert d'encadrement légal et de point d'appui à l'élaboration des projets éducatifs des écoles. Le plan stratégique est fondé sur l'analyse de situations et de l'environnement et correspond à une nouvelle approche de plus en plus répandue. Un document est déposé sur les nouvelles dispositions de la loi sur l'Instruction publique relatives au projet éducatif et au plan de réussite. Monsieur Hogue en commente brièvement le contenu et invite les membres à le consulter plus en détail au besoin.

Monsieur Leclerc explique tout le travail réalisé par la commission scolaire concernant la réalisation du plan stratégique et du plan opérationnel. Un outil d'évaluation préparé par la commission scolaire a été remis à chaque cadre afin de leur permettre de gérer l'application du plan stratégique et de vérifier l'atteinte des objectifs identifiés dans chaque secteur en relation avec les indicateurs retenus. Un rapport indiquant l'atteinte des objectifs (état d'actualisation) sera remis au comité de suivi au plan stratégique.

Monsieur Hogue remet à chaque membre une version condensée du plan stratégique 2004-2007. Il croit que l'adhésion par les équipe-école au plan stratégique est excellente et fortement majoritaire. Son application commande de nouvelles façons de faire qu'il faudra apprivoiser dans les trois années du plan stratégique. Il estime que dans trois ans, de grands pas auront été faits, mais qu'il est juste de penser que tout n'aura pas été réalisé.

Monsieur Claude Leclerc complète en indiquant qu'il prépare en ce moment une synthèse des plans de réussite et des projets éducatifs de toutes les écoles de la commission scolaire. Cette synthèse sera disponible en janvier ou février prochain et monsieur Leclerc sera disponible pour venir la présenter au comité de parents.

Pour poursuivre, monsieur Hogue parle des priorités envisagées par la commission scolaire pour l'année 2004-2005 (document remis à chaque membre).

En relation avec le comité de parents, monsieur Hogue indique que madame Sylvie Francoeur, présidente, lui a remis la liste des écoles qui n'ont pas nommé de délégués au comité et qu'il assurera un suivi à ce sujet (cinq écoles non représentées).

Aussi, la commission scolaire voit à l'organisation de rencontres par secteur pour les conseils d'établissement afin de présenter les rôles et fonctions des conseils d'établissement et aborder d'autres sujets d'actualité.

L'implantation de la réforme au niveau secondaire est également une grande priorité de la commission scolaire. Très préoccupée par le phénomène d'adaptation des élèves passant du niveau primaire au niveau secondaire, la commission scolaire envisage une nouvelle répartition de l'enseignement des matières au niveau des enseignants/enseignantes, afin de diminuer le nombre de changement d'enseignants/enseignantes par élève et ainsi favoriser une continuité bénéfique pour ce dernier.

En terminant, messieurs Hogue et Leclerc répondent aux questions des membres et prennent note de quelques réflexions et/ou suggestions formulées sur divers sujets.

Madame Francoeur remercie messieurs Hogue et Leclerc pour leur intervention et précise qu'il est toujours très intéressant de les recevoir au comité de parents.

À 20 h 19, monsieur Yves Lapointe, délégué du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, s'absente pour une période de 30 minutes.

Suspension de la
rencontre

RÉSOLUTION 17 1104 : À 21 h 12, madame Chantal Joly propose la suspension de la rencontre pour une pause santé.

Adopté unanimement.

Réouverture de la
rencontre

RÉSOLUTION 18 1104 : À 21 h 25, madame Sylvie Francoeur (S-S) propose la réouverture de la rencontre.

Adopté unanimement

02.04

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 OCTOBRE 2004 ET SUIVI

Adoption du
procès-verbal du
12 octobre 2004

RÉSOLUTION 19 1104 : Madame Sylvie Huot propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2004 tel que présenté.

Adopté unanimement

02.05

NOMINATION DE DEUX DÉLÉGUÉS À LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC, SECTION 04-17 ET D'UN SUBSTITUT

En suivi à la résolution 6 1004 du 12 octobre 2004, la présidente invite les membres à se nommer un président d'élection pour la nomination de deux délégués et d'un substitut au RRCP, section 04-17 et à adopter la procédure d'usage.

Nomination d'une
présidente

RÉSOLUTION 20 1104 : Monsieur Robert Vadeboncoeur propose madame Nicole Marchand comme présidente d'élection.

d'élection

Marchand comme présidente d'élection.

Adopté unanimement

Nomination d'une
secrétaire
d'élection

RÉSOLUTION 21 1104 : Madame Sylvie Huot propose madame Karine Roy comme
secrétaire d'élection.

Adopté unanimement

Adoption de la
procédure
d'élection

RÉSOLUTION 22 1104 : Madame Sylvie Huot propose que la procédure d'élection pour
l'élection du commissaire-parent soit utilisée pour l'élection des deux délégués et d'un
substitut au RRCP, telle que décrite à la résolution 03 1004.

Adopté unanimement

Mise en candidature

Madame Nicole Marchand, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en
candidature pour la nomination de 2 délégués au RRCP, section 04-17.

Madame Chantal Joly est proposée par madame Sylvie Huot
Madame Sylvie Francoeur (Shaw.) est proposée par madame Chantal Joly
Madame Hélène Dion est proposée par monsieur Robert Vadeboncoeur

N'ayant pas d'autre candidature, madame Nicole Marchand, présidente d'élection, déclare
donc terminée la période de mise en candidature.

Élection :

Madame Marchand demande aux personnes proposées si elles acceptent les postes de
délégués au RRCP, section 04-17, pour le comité de parents 2004-2005.

Madame Hélène Dion refuse
Madame Sylvie Francoeur (Shaw.) refuse
Madame Chantal Joly accepte

Madame Chantal Joly est déclarée élue au poste de déléguée au RRCP section 04-17 pour
l'année 2004-2005.

Madame Sylvie Francoeur (S-S) indique son intérêt à agir à titre de substitut au RRCP.

02.06 **CORRESPONDANCE**

- 1- Madame Julie Gosselin, sous-ministre adjoint aux réseaux au ministère de l'Éducation
– rappel de l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique sur les contributions
bénévoles aux activités de l'école. Le conseil d'établissement doit refuser les
contributions auxquelles sont rattachées des conditions incompatibles avec la mission
de l'école, notamment des conditions relatives à toute forme de sollicitation de nature
commerciale (copie remise aux membres).
- 2- Publicité « L'équilibre », volume 2 numéro 1.

- 3- Revue « Le lien », volume 2, numéro 2, automne 2004.
- 4- AQETA – invitation à participer au 30^e congrès annuel, les 7, 8 et 9 avril 2005, à l’Hôtel Fairmont Le Reine Élisabeth à Montréal.
- 5- Madame Lucie Girard, présidente du comité de parents de l’année 2003-2004 :
 - commentaires adressés aux dirigeants de la Commission scolaire de l’Énergie concernant le secrétariat du comité de parents;
 - résultats des démarches auprès du président du Syndicat de l’enseignement de la Mauricie, monsieur Rosaire Morin – accord pour la participation de 4 enseignants au comité EHDAA pour l’année 2004-2005.

02.07 PÉRIODE RÉSERVÉE À L’ASSISTANCE

Aucune intervention.

02.08 RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Dépôt du bilan des états financiers au 16 novembre 2004. Acceptation des dépenses pour le mois de novembre.

Acceptation des dépenses

RÉSOLUTION 23 1104 : M. Robert Vadeboncoeur propose l’acceptation des dépenses suivantes :

Frais de photocopies (conférences les 2) École La Providence, Vallée-de-Mékinac, St-Tite)	58,00\$
Frais de photocopies (conf. Taxage) École Du Rocher	62,11\$
Frais de photocopies (conférences les 2) École St-Paul/St-Sauveur Shaw.-Sud	39,40\$
Prix de présences 2 certificats St-Hubert 40.00\$/ch.	80,00\$
Fournitures et autres	486,37\$

Adopté unanimement

02.09 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

Madame Sylvie Huot, représentante du niveau primaire, dépose la recommandation du comité d’études sur l’orientation des services et la répartition des clientèles dans les écoles secondaires (copie remise aux membres).

02.10 RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ EHDAA

Madame Sylvie Francoeur, présidente, indique que le sous-comité chargé de la nomination des représentants au comité consultatif EHDAA 2004-2005 a tenu une rencontre le 10 novembre dernier avec monsieur Pierre Larose, directeur des services complémentaires, afin de nommer les parents réguliers et substituts qui siégeront sur ce comité. Madame Francoeur explique le déroulement de la procédure, et rappelle les critères de sélection établis dans la résolution 09 1004.

Monsieur Yves Lapointe, délégué du comité EHDAA, souligne l'importance de la confidentialité dans ce dossier et félicite madame Francoeur pour le travail accompli auprès des parents ayant proposé leur candidature à ce comité.

RÉSOLUTION 24 1104 : Madame Line Trépanier propose la nomination des personnes suivantes pour la composition du comité EHDAA pour l'année 2004-2005 :

Représentants (13)

Madame Guylaine Arcand, Saint-Tite, primaire
Madame Andrée Béland, Shawinigan, secondaire
Monsieur Denis Chapdeleine, Shawinigan, secondaire
Monsieur Yves Cossette, Grand-Mère, primaire
Madame Carole Gagnon Lafontaine, Sainte-Thècle, primaire
Monsieur Denis Gélinas, Shawinigan, primaire
Monsieur Alain Gervais, Saint-Boniface, primaire
Madame Sophie Lejeune, La Tuque, primaire
Madame Nathalie Morand, La Tuque, primaire
Madame Palmira Piacevole, Shawinigan-Sud, primaire
Madame Annie Pronovost, Saint-Tite, primaire
Madame Nicole Vaillancourt, Shawinigan-Sud, secondaire

Substituts (3)

Madame Manon Laforme, Grand-Mère, primaire
Madame Chantale Tourigny, Shawinigan-Sud, primaire
Madame Manon Trudel, Shawinigan, primaire

Adopté à l'unanimité

Madame Francoeur fait part d'une lettre de madame Lucie Girard, présidente de l'année 2003-2004, indiquant le résultat des démarches entreprises auprès de monsieur Rosaire Morin, président du Syndicat de l'enseignement de la Mauricie. Cette année, les enseignants le désirant seront autorisés à siéger au sein du comité EHDAA (4 postes à combler).

MEMBRES

Madame Sylvie Francoeur, présidente, explique à nouveau le but du formulaire « rapport parent du conseil d'établissement ». Des projets particuliers ou une préoccupation des membres du conseil d'établissement pourront y être rapportés. Les rapports remis par les membres seront transcrits dans les procès-verbaux et pourront ainsi être lus par toute personne en recevant copie.

Madame Francoeur rappelle aussi que ce point de la rencontre (Questions des membres) permet aux membres de partager leurs réflexions, et d'exposer leurs interrogations, inquiétudes sur tout sujet concernant les conseils d'établissement ou le comité de parents.

Questions des membres :

Madame Sylvie Francoeur (Shaw.) se renseigne sur la réaction des conseils d'établissement en relation avec la pétition demandant la reconduction de la clause dérogatoire. Il semble que l'accueil fut très diversifié. Dans quelques écoles, les conseils d'établissement ont refusé de permettre de diffuser l'information et d'offrir aux parents l'occasion de signer la pétition. Les raisons invoquées par les conseils d'établissement sont le manque de temps, le manque de disponibilité (ne pas accaparer le temps enseignants/parents) et le refus des directions d'écoles d'impliquer leur école dans ce débat.

Madame Josée Lavoie (école inst. Centrale, St-Joseph, Villa de la Jeunesse) expose une préoccupation importante vécue dans son école, concernant le rôle du président du conseil d'établissement et la collaboration à l'élaboration des ordres du jour des rencontres et à la rédaction des procès-verbaux et surtout à leur conformité (exactitude) avec les propos tenus. Il semble qu'il y ait quelques lacunes à ce niveau.

Monsieur Yves Lapointe suggère d'inviter une personne ressource du RRCP expliquant les rôles et fonctions des conseils d'établissement. Madame Sylvie Francoeur, présidente, souligne qu'une formation a déjà été offerte à ce sujet l'an dernier. Étant donné le nombre de nouveaux délégués au comité de parents, elle s'informerait sur la possibilité d'offrir à nouveau une formation de la FCPQ au cours d'une réunion à venir.

Madame Francoeur ajoute qu'une formation a été offerte le 6 novembre dernier par le RRCP, section 04-17, à laquelle tous les conseils d'établissement devraient avoir reçu une invitation. Cette formation avait pour thème « le conseil d'établissement au cœur de l'école ». Il aurait été utile pour les membres se questionnant d'y participer. Certains conseils d'établissement n'ont pas reçu l'invitation. Madame Francoeur suggère que tous les présidents/présidentes des conseils d'établissement prennent entente avec le secrétariat de leur école afin que le courrier destiné au conseil d'établissement leur soit acheminé rapidement (demande aux délégués du comité de parents de faire le suivi à ce sujet).

Un membre délégué s'interroge sur les normes (ratio) concernant le nombre d'enfants dans les autobus scolaires. On suggère d'inviter monsieur Denis Émond à une prochaine rencontre.

Rapport des conseils d'établissement :

École institutionnelle St-Charles-Garnier, St-Joseph (Shawinigan) (Madame Sylvie Francoeur) :

Réunion du 19 octobre 2004 :

L'information donnée au conseil d'établissement concernant l'existence du comité pour le renouvellement de la clause dérogatoire (CCD), un seul membre du c.é. était au courant (membre-parent). Discussion entre les membres sur le contexte et ses conséquences et de la pétition à signer.

La direction contactera la commission scolaire pour en connaître davantage sur le sujet. De plus formation d'un sous-comité afin d'approfondir les démarches à faire auprès des parents. Madame Nicole Dostaler, responsable de l'animation à la vie spirituelle et d'engagement communautaire, sera invitée à se joindre au sous-comité.

Réunion du 2 novembre du sous-comité : étaient présents trois parents et madame Dostaler. Selon les informations reçues par la direction, la commission scolaire (monsieur Serge Carpentier et monsieur Daniel Gastonguay) ne se positionne pas, cette démarche est une affaire de parents. De plus pour le gouvernement, ce serait le statut quo. Une rencontre du sous-comité est à planifier selon les recommandations du comité de parents. Quant au plan d'action, à suivre...

02.12 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS AU RRCP, SECTION 04-17

La première rencontre se tiendra le vendredi 19 novembre à l'Édifice Capitanal de Trois-Rivières (100, rue Laviolette).

02.13 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Aucune rencontre n'a eu lieu.

02.14 AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU

Social de décembre :

Une rencontre sociale aura lieu immédiatement après la réunion du 14 décembre, au centre administratif (salle Atikamekw). La rencontre débutera à 18 h 45. Les membres devront confirmer leur présence auprès de la présidente, madame Sylvie Francoeur.

Secrétariat du comité de parents :

RÉSOLUTION 25 1104 : À 22 h 20, monsieur Robert Vadeboncoeur propose la suspension de la rencontre pour un huis clos.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 26 1104 : À 22 h 44, monsieur Yves Lapointe propose la réouverture le la séance au public

Huis clos de la présente séance

Réouverture de la présente séance au

public

séance au public.

Retour sur la conférence des policiers scolaires :

La conférence des policiers s'est tenue le lundi 8 novembre dernier au Centre des Arts de Shawinigan. Près de 70 personnes dont quelques unes de la région de Trois-Rivières, ont participé à cette rencontre.

Un membre délégué s'informe si la publicité a été expédiée aux parents pour les informer de l'activité en question. L'invitation a été acheminée à toutes les écoles, leur demandant de photocopier le document pour tous les parents de l'école et d'afficher l'information dans des endroits stratégiques pour le personnel de l'école.

Demande d'une procédure pour gérer les drogues et le taxage dans les écoles et ajouts de policiers scolaires dans les écoles primaires

RÉSOLUTION 27 1104 : Considérant que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie a offert, pour une deuxième année consécutive, aux parents et aux personnes intéressées, une conférence donnée par les policiers scolaires présentant le programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS) pour la lutte aux drogues, au taxage, à l'intimidation et à la violence à l'école;

Considérant que les échanges qui ont suivi la présentation des policiers scolaires ont démontré que nos élèves subissent, dès les premières années de fréquentation scolaire, des situations dévalorisantes et stressantes en relation avec des actes d'intimidation, de taxage et de violence;

Considérant que les parents, suite à une rencontre avec leurs directions d'écoles, ne se sentent pas complètement rassurés et n'obtiennent pas toujours un support adéquat et que le problème persiste souvent;

Considérant que deux policiers scolaires sont affectés aux écoles secondaires du territoire de Shawinigan et qu'ils ne peuvent couvrir à eux seuls tout le territoire de la Commission scolaire de l'Énergie;

Considérant qu'il y aurait également avantage à traiter rapidement les problèmes de taxage, d'intimidation et de violence dans les écoles primaires;

Madame Sylvie Huot propose que le comité de parents demande aux dirigeants de la Commission scolaire de l'Énergie :

d'outiller les directions d'écoles primaires et secondaires par l'élaboration d'une procédure permettant aux parents et à l'enfant victime de taxage d'être entendus, conseillés et soutenus dans le règlement de ce vécu problématique;

d'adresser une demande aux corps policiers du territoire de la Commission scolaire de l'Énergie pour obtenir également les services de policiers scolaires dans les écoles primaires.

Que cette copie de cette résolution soit adressée au directeur général de la commission scolaire, monsieur Jean-Pierre Hogue, aux corps policiers couvrant le territoire de la Commission scolaire de l'Énergie, aux MRC du territoire, ainsi qu'à tous les présidents et présidentes des conseils d'établissement afin d'obtenir leur appui à notre résolution en acheminant leur propre résolution auprès de la Sûreté du Québec.

Adopté à l'unanimité

02.15 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Madame Sylvie Francoeur, présidente, invite les membres à compléter la fiche d'évaluation et à la remettre à la secrétaire à la sortie.

Elle demande également à la personne qui a inscrit en octobre le sujet « Historique des écoles » sur l'évaluation du 12 octobre de définir d'avantage son idée sur une prochaine feuille afin de pouvoir y donner suite si nécessaire.

02.16 PRIX DE PRÉSENCE

Tirage de 2 certificats-cadeaux du Restaurant Saint-Hubert.

Gagnantes : 1- Madame Pauline Dallaire
 2- Madame Chantal Joly

02.17 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Le mardi 14 décembre 2004, à 18 h45 au centre administratif de la Commission scolaire de l'Énergie, à la SALLE ATIKAMEKW.

02.18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de
l'assemblée

RÉSOLUTION 28 1104 : À 22 h 52, monsieur Robert Vadeboncoeur propose la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Sylvie Francoeur
Présidente

Karine Roy
Secrétaire du comité